Approches institutionnelles et juridiques

UE 14

Enseignant(s) responsable de l'UE : Eléonore VANOPDENBOSCH
Autres enseignant·e·s de l'UE : Mélanie PENELLE, Gilles COWEZ

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	PEU12AIJ
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	52 h (Q1 0 / Q2 52)
Période de l'année	Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
PE12CI Communication dans l'institution	13	1	NON
PE12ID Introduction au droit	26	2	NON
PE12OGE Organisation et gestion des établissements	13	1	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE03.0** ARES. 3.0 Assurer une communication professionnelle
- **RE05.0** ARES. 5.0 S'inscrire dans un contexte multisocial et multiculturel
- **RE07.0** ARES. 7.0 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- **RE08.0** ARES. 8.0 Adopter en toutes circonstances une attitude réflexive

Autres connaissances ou compétences prérequises

Communication dans l'institution

Néant

Introduction au droit

Néant

Organisation et gestion des établissements

Néant

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Communication dans l’institution

Objectifs

- Maîtriser les bases de la communication interne en institution et en identifier les enjeux ;
- Acquérir des techniques, des savoirs et des compétences qui facilitent les relations en institution pour les activer dans le cadre de la pratique professionnelle ;
- Prendre connaissance des réseaux qui composent le secteur social et les organisations de ce secteur ;
- Comprendre, à l'aide de référents théoriques, comment les institutions se structurent ;
- Identifier quelques éléments indispensables à la bonne gestion des groupes, des équipes et à la conduite de réunions ;
- Intégrer les enjeux liés au genre et à l'inclusion dans sa pratique communicationnelle.

Contenu

- Les bases de la communication interne
- L'influence de la structure organisationnelle sur la communication au sein de l'organisation
- Conduire un groupe, animer une réunion et en assurer le suivi dans un souci d'inclusion

Introduction au droit

Objectifs

Cette unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant d’acquérir des notions théoriques de base en droit afin de comprendre le fonctionnement du système juridique et de l'environnement institutionnel belge.

Contenu

Le cours portera notamment sur :

- Le droit et la fonction sociétale de la règle de droit ;
- Les différentes catégories du droit et la distinction entre le civil et le pénal
- L’organisation des 3 pouvoirs (le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire)
- Le système fédéral belge
- Quelques infractions spécifiques relevant de l’accueil et de l’éducation du jeune enfant

Organisation et gestion des établissements

Objectifs

Cerner l'organisation, le fonctionnement et les spécificités des établissements et institutions du secteur non marchand et de l'économie sociale.

Contenu

Description et analyse:

- du secteur non-marchand et de l'économie sociale;
- des institutions privées et publiques;
- du fonctionnement du secteur de l'Aide à la Jeunesse;
- du fonctionnement d'une asbl (service privé) agréée par l'AGAJ.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Communication dans l’institution

Explications théoriques et mise en pratique, exercices de mise en situation, jeux de rôle, vidéos, ...

Introduction au droit

Durant chaque séance, des moments d’exposés théoriques accompagnés d'illustrations alterneront avec des moments de discussion ainsi que des exercices d’application réalisés par les étudiant(e)s.

Organisation et gestion des établissements

Alternance de cours magistraux et exemples issus de la pratiques professionnelles

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Communication dans l’institution

A l'issue de ce cours, l'étudiant·e sera capable de :

- Maîtriser les concepts théoriques vus au cours et les mettre en lien avec la pratique de l'AEJE. ;
- Percevoir et comprendre les enjeux relationnels propres au monde professionnel que la communication sous-tend ;
- Connaître, comprendre et utiliser les outils vus aux cours dans des situations concrètes et adapter ses comportements aux situations envisagées ;
- Faire preuve d'esprit critique et d'analyse des situations envisagées et amorcer une démarche réflexive.

Introduction au droit

Au terme de sa formation, l’étudiant·e sera capable, en s’exprimant de manière claire et structurée, de : ...

· acquérir une image précise de l'environnement institutionnel et juridique de la société belge ;

· analyser une question de manière juridique ;

. développer une réflexion critique

Organisation et gestion des établissements

A l'issue du cours d'organisation et gestion des établissements 1, l'étudiant est capable de comprendre, d'expliquer et d'analyser les différents acteurs, secteurs, institutions et spécificités du secteur non marchand, de l’économie sociale et en particulier de l’aide à la jeunesse

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : Notes de cours sur le campus numérique et bibliographie fournie par l'enseignant sur le campus numérique à la fin de chaque source.	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Toute l'UE : Note de cours sur le campus	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Toute l'UE :	Ce support de cours est	—

La Constitution belge Les fiches parlementaires (www.lachambre.be) www.questions-justice.be	disponible sur le campus numérique	

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Juin

Communication dans l'institution — méthode d'intégration : 25 %

Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

Durée de l'évaluation : 2h ou 3h si besoin spécifiques. Dictionnaire et correcteur orthographique papier autorisés.

Le contenu du syllabus est important pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir dans l'évaluation.

Introduction au droit — méthode d'intégration : 50 %

Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

1h30 (2h pour les étudiants bénéficiant d'un PAI); Le contenu du syllabus est important pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir dans l'évaluation.

Organisation et gestion des établissements — méthode d'intégration : 25 %

Examen écrit	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

Le contenu du syllabus est important pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir dans l'évaluation.

Août			
Communication dans l’institution — méthode d'intégration : 25 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Durée de l'évaluation : 2h ou 3h si besoin spécifiques. Dictionnaire et correcteur orthographique papier autorisés. Le contenu du syllabus est important pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir dans l'évaluation.			
Introduction au droit — méthode d'intégration : 50 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
1h30 (2h pour les étudiants bénéficiant d’un PAI). Le contenu du syllabus est important pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir dans l'évaluation.			
Organisation et gestion des établissements — méthode d'intégration : 25 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Le contenu du syllabus est important pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir dans l'évaluation.			